

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Camion		CITROEN		HYC - 72		1964	4' 3 7 3-C	
Caractéristiques "HYC-72" sur plaquette CITROEN, sur tableau de bord.-Empattement 3'918 mm.- Porte à faux AR 1'197 mm.-A partir No châssis 5'105'000 Carburant: essence Nombre de cylindres 4								
Constructeur du châssis SA André CITROEN, Paris (F) - Importateur CITROEN SA, Genève								
N° du châssis frappé à droite à l'avant en haut à l'extrémité du longeron + sur plaquette								
N° du moteur frappé à droite à l'arrière sur le bloc, sur plaquette rivée								
Type du moteur H 72 - en ligne, vertical, OHV								
Position du mot. avant Frein-moteur								
Cylindrée 1'628 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm.				
Temps 4		Transmission méc.synchr.		Treuil/Cabest.		Longueur 6'278		
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 3		Crochet rem.		Largeur 1'997		
Entraînement avant		Vitesse en 1 ^{re} 25		Voie avant 1'628		Hauteur 2'300		
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 93		Voie arrière 1'660		Empattement 3'918		
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 17,9/17,3		Porte à faux arr. 1'197		
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues								
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues avant								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	ou	Dimensions int. en mm.
A vide	1'030	555	1'585	Dimension	17 -400 X	17 -400 X	19-400 C	Longueur 4'440
Charge utile	550	790	1'340	Charge pneu	850	850	850	Largeur 1'310/1'730
Total	1'580	1'345	2'925		Michelin X			Hauteur 1'810
Gar. de fabr.	1'580	1'600	2'925					Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 + 1 + 1 AR				Porte à faux arr. 1'050
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur CITROEN		C.V. frein 42 SAE		
Alésage		72		Course 100		C.V. Impôts 8,3		
Forme de la carrosserie		fourgon (Série FREISS, Belfort F)						
Nombre de places: total		2 + 1		(avant milieu arr.)		Places debout		

Phares: marque	2/ CIBIE NL DP 602	(jaune)	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec témoin acoust.
Feux de croisement	2/ Bilux	(jaune)	AV = sous phares	(blanc)
Feux de position	2/ dans les phares	*	AR = séparés au-dessus	feux arrières (orange)
Phare brouillard			Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ comb. avec feux stop		Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Rélecteurs	2/ séparés, sous feux stop		Rétroviseur	2/ de chaque côté sur portes cabine
Feu stop	2/ comb. avec feux AR	(rouge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	pour plaque oblongue seult		Parties dangereuses	
Phare marche arrière				
Equipement électr.	12	Volts		
Mesure du bruit	76	bB à 4'200 t/min	- Avertisseur = 1-ton	88 / 2-tons 92 dB

Observations et exceptions

- *) Feux de stationnement: 2/ de chaque côté à l'arrière (AV = blanc / AR = rouge) sont utilisés comme feux de gabarit (interrupteur pour feux de stationnement est enlevé).

Il y a lieu de monter un dispositif de protection derrière le siège du conducteur.

Dispositif d'échappement: Pot transversal à l'avant avec tuyau de sortie au centre du véhicule, incliné vers le sol. (Admis selon lettre DFJP du 24.7.52).

Lieu et date de l'expertise-type Berne, 1.10.63

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°
Camion		CITROEN		HYC - 72		1964	4' 3 7 3-C
Caractéristiques "HYC-72" sur plaquette CITROEN, sur tableau de bord.-Empattement 3'918 mm.- Porte à faux AR 1'197 mm.-A partir No châssis 5'105'000 Carburant essence Nombre de cylindres 4							
Constructeur du châssis SA André CITROEN, Paris (F) - Importateur CITROEN SA, Genève							
N° du châssis frappé à droite à l'avant en haut à l'extrémité du longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite à l'arrière sur le bloc, sur plaquette rivée							
Type du moteur H 72 - en ligne, vertical, OHV							
Position du mot. avant Frein-moteur							
Cylindrée		1'628 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm.	
Temps		4		Transmission méc.synchr.		Treuil/Cabest.	
Refroidissement		eau		Nombre vit. avant 3		Crochet rem.	
Entraînement		avant		Vitesse en 1 ^{re} 25		Voie avant 1'628	
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir. 93		Voie arrière 1'660	
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 17,9/17,3	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues avant							
Poids		avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.
A vide		1'030	555	1'585	Dimension	17 -400 X	17 -400 X
Charge utile		550	790	1'340	Charge pneu	850	850
Total		1'580	1'345	2'925		Michelin X	
Gar. de fabr.		1'580	1'600	2'925			
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 + 1 + 1 AR			
Direction: position				à gauche - avancée		Marque du moteur CITROEN	
Alésage				72		Course 100	
Forme de la carrosserie				fourgon (Série FREISS, Belfort F)			
Nombre de places: total				2 + 1		(avant milieu arr.)	
				Places debout			
Dimensions int. en mm.		Longueur		4'440		Largeur 1'310/1'730	
		Hauteur		1'810		Haut. ridelles	
		Porte à faux arr.		1'050		C.V. frein 42 SAE	
						C.V. Impôts 8,3	

Phares: marque	2/ CIBIE NL DP 602 (jaune)	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec témoin acoust.
Feux de croisement	2/ Bilux (jaune)	AV = sous phares	(blanc)
Feux de position	2/ dans les phares *	AR = séparés au-dessus feux arrières	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ comb. avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Réfecteurs	2/ séparés, sous feux stop	Rétroviseur	2/ de chaque côté sur portes cabine
Feu stop	2/ comb. avec feux AR (rouge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle pour plaque oblongue seult		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	76 bB à 4'200 t/min	Avertisseur = 1-ton	88 / 2-tons 92 dB

Observations et exceptions

- *) Feux de stationnement: 2/ de chaque côté à l'arrière (AV = blanc / AR = rouge) sont utilisés comme feux de gabarit (interrupteur pour feux de stationnement est enlevé).

Il y a lieu de monter un dispositif de protection derrière le siège du conducteur.

Dispositif d'échappement: Pot transversal à l'avant avec tuyau de sortie au centre du véhicule, incliné vers le sol. (Admis selon lettre DFJP du 24.7.52).

Lieu et date de l'expertise-type Berne, 1.10.63

La Commission d'expertise-type